



Présents	11
Pouvoir(s)	3
Pour	14
Contre	00
Abstention	00

L'an deux mille vingt-trois, le quinze septembre à 19 heures,
Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. AUROUSSEAU Jean-Claude, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 septembre 2023

Présents : MM. AUROUSSEAU Jean-Claude, MARCON Yves, MME ROUSSILLAT Florence, MM. GENDRAUD Alain, MEYRAT Jean-Pierre, GUETAT Philippe, MMES COUDIERE Françoise, JOACHIM Sylvie, AUDOUX Annie, MM. THAL Serge, GUILLOT Laurent.

Absents excusés : FOREST Christophe (pouvoir à Alain GENDRAUD), Mme BELOT Amélie (pouvoir à Yves MARCON), M. SANTINON Emmanuel (pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU),

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme ROUSSILLAT Florence.

Objet : Prix vente terrain parcelle ZT 114

Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Simonnet Anthony souhaite acquérir la parcelle ZT 114, située 8 rue du Verger pour y construire une maison d'habitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide de vendre cette parcelle au prix de 5 euros le m² à Monsieur Simonnet Anthony.

Autorise le Maire à signer l'acte de vente et à effectuer toutes les démarches relatives à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean Claude AUROUSSEAU.

Accusé de réception de la Préfecture de la Creuse
023-212308902-20230915-2308920230060-DE
Date de transmission et de réception Préfecture : 06/02/2026
Date de publication : 06/02/2026



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.